

**État de situation des lieux d'enfouissement desservant la région métropolitaine
au 31 décembre 2006**

	Lachenaie	Lachute	Saint-Nicéphore	Sainte-Sophie	Saint-Thomas	Total
Propriétaire	BFI	RCI	Intersan	Intersan	Dépôt Rive-Nord	
Capacité d'enfouissement autorisée par le gouvernement	6 500 000 m ³	12 400 000 m ³ (par 3 phases successives de 4,4, puis de 4 et de 4 millions de m ³ sujettes à autorisations ultérieures)	9 300 000 m ³	5 400 000 m ³	21 200 000 m ³ (par 5 phases successives de 4,25 millions de m ³ sujettes à autorisations ultérieures)	54 800 000 m ³
Quantité annuelle maximale autorisée (lorsqu'applicable)	1 300 000 tonnes	667 000 m ³	Non applicable (quantité fixée par entente avec les autorités régionales)	1 000 000 tonnes	Non applicable (quantité fixée par entente avec les autorités régionales)	Plus de 3 000 000 de tonnes
Année d'émission de l'autorisation ou du décret gouvernemental	2004 (décret 89-2004)	2003 (décret 918-2003)	1995	2004 (décret 1068-2004)	2006 (décret 645-2006)	n/a
Année estimée d'atteinte du volume total autorisé	2008	2028	2010	2009	2032	n/a
Droit de refus	Non	Non	Non applicable d'ici une demande d'agrandissement	Non	Non	n/a
Quantité de matières résiduelles gérées par les municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal et enfouies en 2006	600 023 (45,0%)	61 458 (4,6%)	145 376 (10,9%)	399 745 (30,0%)	126 312 (9,5%)	1 332 914 (100,0%)